

VILLE DE RIBEAUVILLE
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Marché de travaux : Eclairage du château Saint Ulrich - Pose de gaines et scellements

1. Noms et adresse de l'organisme acheteur

Ville de Ribeauvillé - 2, place de l'Hôtel de Ville – B.P. 50037 – 68152 RIBEAUVILLE Cedex
Téléphone 03.89.73.20.00 – Télécopie 03.89.73.37.18

2. Adjudicateur du marché : Jean-Louis CHRIST – Maire de Ribeauvillé.

3. Objet du marché :

Eclairage du château Saint Ulrich Pose de gaines et scellements à Ribeauvillé.

Allotissement de travaux :

Sans objet

4. Procédure :

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 27 suivant le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

5. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus intéressante appréciée selon les critères énoncés ci-après :

- 50% : offre de prix,
- 40% : Valeur technique et références,
- 10 %: Engagement de respect du délai.

6. Délais d'exécution :

Début des travaux => début Avril 2018 – durée des travaux 2 mois.

7. Conditions de participation : se référer au règlement de consultation – site Internet : www.e-marchespublics.com

8. Conditions de retrait des dossiers de consultation

Télécharger les D.C.E sur le site du « profil acheteur » de la Ville de Ribeauvillé : www.e-marchespublics.com

9. Conditions de remise des offres

Les offres pourront être remises sous enveloppe ou par voie dématérialisée des marchés.

1/ Sous enveloppe : en recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Maire à l'adresse suivante :
Mairie de Ribeauvillé – 2, Place Hôtel de Ville – 68150 Ribeauvillé.

2/ par voie dématérialisée sur le site : www.e-marchespublics.com

10. Conditions de délais :

Date limite de remise des offres et des candidatures : **MERCREDI 7 MARS 2018 à 12H00.**

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours.

11. Date d'envoi à la publication : **Le 12/02/2018**